

Comité Départemental de Cyclisme de Seine St Denis

Réunion du Conseil d'Administration du 20 juin 2014

Présents : Madame Josette Da Silva Pereira, Madame Carmen Haëgel
Messieurs Alain Briseux, Jean Baret, Henri Billet, Fulbert Bénoni, Thierry Blanc,
Raymond Da Silva Pereira, Gérard Jonquet, Patrice Plumain, Pierre Renac.

Excusés : Messieurs André Mignot, Président d'Honneur, Jean – Michel Branchereau
Patrick Van Heghe.

Ouverture de la séance à 19 heures 15.

Le Président, Alain Briseux remercie l'ES STAINS et son président Daniel LAMY pour le prêt de cette salle de réunion, celles habituellement utilisées au CDOS 93 étant indisponibles.

1 / Adoption du PV de la réunion du 24 janvier 2014 :

Après relecture et quelques explications du PV, celui – ci est adopté à l'unanimité par les membres présents.

2 / Activité depuis le CD précédent :

Le président rend compte des différentes actions effectuées depuis la dernière réunion :

Assemblée générale de la FFC à VANNES le 23 février :

En dehors des délibérations habituelles lors d'une AG, participation à un groupe de travail traitant de la sécurité sur les épreuves et plus particulièrement au plan des secours indispensables.

Participation à une réunion le 11 mars :

Sur le thème de l'aménagement du Parc de la Poudrerie à SEVRAN où pourraient être implantées des structures permettant la pratique du VTT et du BMX.

Championnats 93 et académie de CRETEIL UNSS en VTT les 26 mars et 9 avril :

Ces épreuves, organisées dans la forêt de BONDY par un collègue de CLICHY SOUS BOIS, montrent l'intérêt porté à cette discipline malgré le manque criant de moyens matériels pour les jeunes compétiteurs qui n'ont pas la possibilité, pour la plupart, de poursuivre leur pratique en dehors des structures scolaires.

Réunion BMX Bobigny le 16 avril :

Cette réunion en présence du responsable FFC des installations sportives, des responsables du parc de BOBIGNY et de l'entreprise choisie pour la maîtrise d'œuvre de la construction a permis de préciser un certain nombre de détails techniques. Les entreprises devant réaliser la construction seront choisies avant les congés d'été. Les travaux devant débuter début septembre il convient raisonnablement d'espérer une mise à disposition de la piste fin 2014, début 2015. Sur ce sujet, par expérience, il convient de se montrer prudent.

Reconnaissance parcours Championnat IDF juniors à Fublaines le 22 avril :

Le CDC 93 est redevable de l'organisation de ce championnat en 2015. Notre département ne disposant pas de circuit adapté nous nous sommes tournés vers l'ESC MEAUX qui prévoyait l'organisation d'épreuves Minime et Cadet ce même jour sur son circuit de Fublaines. Le CDC 92 devant organiser le championnat de ces catégories de jeunes s'est associé au projet. C'est en compagnie des deux présidents de ces associations que la reconnaissance des lieux s'est déroulée.

CNDS 2014, réunion d'harmonisation du 29 avril :

Comme chaque année une réunion d'harmonisation s'est tenue avec la DDCS 93 et le CDOS 93 afin de valider les montants de subventions sollicités par les associations du département affiliées à la FFC. Ainsi que cela a déjà été évoqué par le passé il est regrettable que nombre d'associations ne montent pas de dossiers de demande même si l'on sait que cela représente une charge de travail importante.

Récup véhicule CDC Nevers le 27 mai :

Sollicité par le CMA93 pour le prêt du véhicule du CDC 93 à trois de leurs licenciés devant disputer un championnat corporatif dans la région de NEVERS, notre véhicule leur a été confié. Un problème mécanique les a contraints à le faire remorquer pour être réparé par un garage local. Le président et Gérard JONQUET ont dû se déplacer pour récupérer le véhicule remis en état. Il semble que les emprunteurs ont été pour le moins peu précautionneux lors de ce prêt rendant le véhicule dans un état peu digne de la part de sportifs responsables. Il est à l'unanimité décidé à l'avenir de ne plus céder ce véhicule sous forme de prêt.

3 / Compte rendu Financier :

La situation financière actuelle au 2 juin 2014 laisse apparaître un solde bancaire de 10158 €. Compte tenu de chèques émis non encaissés pour un montant total de 1507 €, de règlements CB non débités pour 110 € et de 388 € de factures parvenues non réglées le solde réel s'élève à 8153 €.

4 / Championnats 93 2014 :

Le championnat 93 des séniors de 3ème catégorie s'est déroulé le 4 mai à CHENOISE organisé par l'USM GAGNY,

Le championnat 93 des séries départementales se sont déroulés le 9 juin à NOISY LE SEC organisés par l'EC NOISEENNE,

Les championnats Minime et Cadet se sont déroulés le 15 juin à FONTENAY EN PARISIS organisés par l'ES STAINS.

Ces différentes épreuves ont donné lieu à des courses animées et parfaitement réussies en termes d'organisation. Le CDC93 remercie chaleureusement les associations qui se sont dévouées pour y parvenir.

5 / Championnat Régional des Juniors du 29 juin :

La structure d'organisation est assurée par l'ESC MEAUX. Le CDC93 mettra à disposition son véhicule piloté par G.JONQUET afin de participer au dépannage neutre des trois épreuves ainsi que les postes de radio pour le corps arbitral. Par ailleurs, Raymond DA SILVA, en l'absence du président pour cause de congés, représentera le CDC 93.

6 / Point sur le projet de la piste de BMX à BOBIGNY :

Comme évoqué ci-dessus la construction devrait débuter prochainement.

Dès lors que nous posséderons une relative certitude sur la mise à disposition de la piste nous devons solliciter l'ETR d'île de France pour à la fois la mise en place de stage de formation d'encadrants et au préalable à leur disponibilité obtenir une assistance d'encadrants issus de l'ETR. Il en sera de même pour l'arbitrage de cette discipline.

Enfin nous devons réfléchir et établir, en relation avec la direction du parc de BOBIGNY, à l'établissement d'un planning et d'un protocole d'utilisation de la structure.

5 / Projet d'actions de formation pour 2014 :

Dans le cadre de la convention annuelle avec le CIF une somme de 150 € est allouée au CDC qui organiserait une session de formation PSC1. Le CDC 93 se propose à la fois de solliciter le CDOS 93 pour l'usage d'une salle de réunion et à doter une association qui se chargerait de l'organisation de ce type de stage en faveur des licenciés du 93.

Dans la mesure où des candidatures seraient publiées un nouveau stage de formation arbitre club pourrait être organisé. Souhaitons que ces candidatures ne visent pas uniquement à mettre en règle l'association mais que les arbitres club aient une activité effective lors des épreuves organisées par celle-ci.

6 / Informations diverses :

Compte-rendu des inter régions cadets :

Les inter régions 2014 se sont déroulées sur 3 manches route et une manche piste. Les différents résultats sont énoncés par T.BLANC et G.JONQUET. Au classement général final notre département se classe 10^{ème} sur 18 équipes après avoir réalisé une bonne dernière manche route où elle se classe 5^{ème}.

AG CIF et CDC :

L'assemblée générale du CIF se déroulera le 20 décembre dans notre département. De ce fait notre assemblée devant être tenue au minimum un mois auparavant il est décidé que ce sera le 31 octobre au CDOS 93 à PANTIN.

Projet HSBC / ZANKO :

Ce projet, évoqué lors de la réunion de janvier ne sera pas réalisé. Repris au niveau régional, malgré l'attribution d'une subvention par la banque HSBC, sous condition de réalisation effective, l'hébergement et l'encadrement des participants n'a pas été mené à bien.

Bilan détection minime cadet 2014 :

Le président ayant omis de communiquer les résultats de cette détection, qu'il a reçus tardivement, s'engage à les transmettre aux clubs concernés.

Prévision d'acquisition de moyens matériels :

Le président soumet l'idée d'acquérir du matériel pour les sélections cadets et juniors, notamment des roues de piste ainsi que un complément d'équipements vestimentaires tant pour les compétiteurs que pour l'encadrement et les dirigeants du CDC 93 qui interviennent en représentation de notre comité. T.BLANC et .JONQUET sont chargés de faire des propositions pour la prochaine réunion après les congés d'été.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la réunion se termine à 22 heures.